

DÉLIBÉRATIONS

BUREAU SYNDICAL

Du 07/11/2023

Délibérations n°2023-59 à 2023-72

- B2023-59 Mise à jour des programmes travaux
- B2023-60 Partenariat dans le cadre du programme ACTE CHENE de la FNCCR
- B2023-61 Accord de méthode avec GRDF relatif aux discussions à engager en vue du renouvellement du contrat de concession pour le service public de la distribution du gaz naturel
- B2023-62 Lancement d'une consultation en vue de conclure de nouveaux marchés pour la réalisation d'études et de travaux portant sur les réseaux de distribution publique d'électricité et d'éclairage public, et pour l'exécution de génie civil divers sur réseaux construits en coordination
- B2023-63 Lancement d'une consultation en vue de conclure un nouveau marché pour la réalisation d'investissement et de travaux de maintenance sur les installations EP
- B2023-64 Charte relative à la coordination des investissements sur les réseaux publics de distribution d'électricité et à la répartition des aides à l'électrification rurale dans le Département d'Eure-et-Loir
- B2023-65 Convention à la communauté d'agglomération de Chartres Métropole en matière de système d'information géographique
- B2023-66 Demande d'adhésion à la compétence Eclairage Public par la commune de LE-BOULLAY-LES-DEUX- EGLISES
- B2023-67 Demande d'adhésion à la compétence Eclairage Public par la commune d'ESCORPAIN
- B2023-68 Demande d'adhésion à la compétence Eclairage Public par la commune de PIERRES
- B2023-69 Demande d'adhésion à la compétence Eclairage Public par la commune de LES ETILLEUX
- B2023-70 Demande d'adhésion à la compétence Eclairage Public par la commune de SAINT DENNIS LANNERAY
- B2023-71 Reconduction des marchés pour la réalisation d'études et de travaux portant sur les réseaux de distribution publique d'électricité et d'éclairage public, et pour l'exécution de génie civil divers sur réseaux construits en coordination
- B2023-72 Reconduction des marchés pour la réalisation d'investissements et de travaux de maintenance sur les installations et réseaux d'éclairage public

Décision
n° B2023-59

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAI, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoit PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : MISE A JOUR DES PROGRAMMES DE TRAVAUX (INVESTISSEMENT ET MAINTENANCE)

Après avoir pris connaissance des crédits budgétaires pouvant être affectés aux programmes de travaux du Syndicat en matière de distribution publique d'électricité, d'éclairage public, de télécommunications, voire sur certains réseaux connexes, et après avoir examiné les derniers projets instruits par les services,

Le Bureau Syndical approuve :

- La mise à jour des programmes de travaux (investissement sur le réseau de distribution publique d'électricité, maintenance et investissements sur les réseaux d'éclairage public, investissements en matière de génie civil de télécommunications, investissement pour tiers), telle que jointe en annexe à la présente délibération,
- Les plans de financement dédiés à l'ensemble de ces opérations, lesquels font référence aux dispositions citées à l'article L.5212-26 du CGCT s'agissant des travaux portant sur le réseau de distribution d'électricité et de ceux relatifs à l'éclairage public au titre des actions de maîtrise de la consommation d'énergie.



Le Président

Xavier NICOLAS



PLANS DE FINANCEMENTS PROGRAMME TRAVAUX 2023

BUREAU DU 7 NOVEMBRE 2023



TRAVAUX 2023

Distribution Publique d'Electricité
Raccordement

N° d'affaire	Commune Principale	Type de travaux	Libellé de l'affaire	Coûts HT (sauf EP et réseaux eau TTC)	EEL	FACE	PCT	communes	groupements	concessionnaire	Fonds verts	Aménageurs	usagers
CUMUL DE L'ANNEE													
				1 478 818,75	1 062,62		642 811,47	100 000,00	32 793,22			245 400,00	456 751,44
23_IEL_RIP_104	ARCISSES	Raccordement individuel	MARGON - 48 kVA SCI Le Pommier Vert	12 141,66	3 896,46		5 245,20						3 000,00
23_IEL_RIP_115	BAILLEAU-ARMENONVILLE	Raccordement individuel	72 kVA Siège du SIVOS (SAEDEL)	41 000,00	-712,00		17 712,00					24 000,00	
23_IEL_RIP_075	BONNEVAL	Raccordement individuel	168 kVA IRVE (R75) - DRIVECO	18 000,00	-1 080,00		14 580,00						4 500,00
23_IEL_RIP_114	BREZOLLES	Raccordement individuel	108 kVA EASY	64 000,00	-2 048,00		27 648,00	35 400,00					3 000,00
23_IEL_RIP_087	BROU	Raccordement individuel	108 kVA EARL FELLU (forage) sur Yèvres	16 304,42	-521,74		7 043,51						9 782,65
23_IEL_RIP_079	CHARTAINVILLIERS	Raccordement individuel	48kVA la grandferme	27 875,20	833,11		12 042,09						15 000,00
23_IEL_RIP_069	CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES	Raccordement individuel	LE MEE -144 kVA Monsieur MULLOT	74 681,14	377,14		31 104,00						43 200,00
23_IEL_RIP_084	EPERNON	Raccordement individuel	250 kVA CC PEIDF	23 483,06	3 049,05		11 040,79		9 393,22				
23_IEL_RIP_100	EPERNON	Raccordement individuel	250 kVA LABORATOIRES EXPANSCIENCE	39 000,00	-1 248,00		16 848,00						23 400,00
23_IEL_RIC_102	FRESNAY-L'ÉVEQUE	Raccordement	144 kVA Ancien corps de ferme	99 000,00	16 632,00		42 768,00	39 600,00					
23_IEL_RZA_060	GALLARDON	Lotissement Collectivité	ZA Saint Mathieu - 19 lots (SAEDEL)	301 000,00	-9 632,00		130 032,00					180 600,00	
23_IEL_RIC_066	GAS	Raccordement	Lotissement - Dernière les rues - 7 lots (SAEDEL)	18 109,85	-466,15		7 776,00					10 800,00	
23_IEL_RIP_125	ILLIERS-COMBRAY	Lotissement Collectivité	250 kVA SCI LE RUISSEAU	10 000,00	-320,00		4 320,00						6 000,00
23_IEL_RIP_126	ILLIERS-COMBRAY	Raccordement individuel	250 kVA LUMAR FRANCE	15 000,00	-480,00		6 480,00						9 000,00
23_IEL_RIP_098	JANVILLE-EN-BEAUCE	Raccordement individuel	LE PUISET - 120 kVA Monsieur CHEVALLIER (franzel)	46 000,00	-1 472,00		19 872,00						27 600,00
23_IEL_RIP_101	LA CHAPELLE-DU-NOYER	Raccordement individuel	250 kVA CUMA du Dunois	108 000,00	-3 456,00		46 656,00						64 800,00
23_IEL_RIP_112	NOGENT-LE-ROI	Raccordement individuel	Etude - 250 kVA IRVE (R40) E-TOTEM	829,40	829,40								
23_IEL_RIC_061	OUARVILLE	Raccordement	Lotissement - La Vigne T1 - 17 lots (SAEDEL)	50 000,00	-1 600,00		21 600,00					30 000,00	
23_IEL_RIC_099	OUARVILLE	Raccordement individuel	84 kVA Restaurant communal (franzel)	57 915,82	7 897,47		25 018,35	25 000,00					4 136,01
23_IEL_RIP_080	PRASVILLE	Collectivité	EARL LE BOIS LA DAME C5 en C4-168kVA (franzel)	6 893,35	-220,59		2 977,93						23 808,22
23_IEL_RIP_093	PRE-SAINT-MARTIN	Raccordement individuel	168 kVA Ets RONCERAY	39 680,37	-1 269,77		17 141,92						37 200,00
23_IEL_RIP_081	SAINTEIGNY	Raccordement individuel	SAINT-DENIS-D'AUTOU - Biocreation Cosmehir 250kVA	62 000,00	-1 984,00		26 784,00						20 400,00
23_IEL_RIP_128	SANCHEVILLE	Raccordement individuel	250 kVA IRVE (R40) PARAGON MOBILITY	34 000,00	-1 088,00		14 688,00						16 800,00
23_IEL_RIP_124	THIRON-GARDAIS	Raccordement individuel	48 kVA JACQUELOT-PEKLY	33 030,22	4 134,22		12 096,00						16 800,00
23_IEL_RIP_077	TREMBLAY-LES-VILLAGES	Raccordement individuel	144kVA VE France	25 501,88	-816,06		11 016,81						15 301,13



TRAVAUX 2023

Distribution Publique d'Electricité
Renforcement

N° d'affaire	Commune Principale	Type de travaux	Libellé de l'affaire	Coûts HT (sauf EP et réseaux eau TTC)	EEL	FACE	PCT	communes	groupements	concessionnaire	Fonds verts	Aménageurs	usagers
			CUMUL DE L'ANNEE	1 413 024,83	536 451,33	876 573,50							
23_IEL_REN_110	CHAPELLE-ROYALE	Renforcement	Augmentation de puissance C4 144 kVA	32 000,00	12 000,00	20 000,00							
23_IEL_REN_064	CHARBONNIERES	Renforcement	La Gillaudière	114 000,00	24 000,00	90 000,00							
23_IEL_REN_071	ENERGIE Eure-et-Loir	Renforcement	Acquisition PAC 630 kVA	35 510,00	35 510,00								
23_IEL_REN_072	ENERGIE Eure-et-Loir	Renforcement	Acquisition PAC 630 kVA	35 510,00	35 510,00								
23_IEL_REN_073	ENERGIE Eure-et-Loir	Renforcement	Acquisition PSSA 250 kVA et PSSB 250 kVA	54 785,75	54 785,75								
23_IEL_REN_074	ENERGIE Eure-et-Loir	Renforcement	Acquisition 2 PRCS 160 kVA	28 496,00	28 496,00								
23_IEL_REN_096	ENERGIE Eure-et-Loir	Renforcement	Acquisition PRCS 160 kVA et 2 PAC 630 kVA	90 821,14	90 821,14								
23_IEL_REN_097	ENERGIE Eure-et-Loir	Renforcement	Acquisition PRCS 160 kVA et PSSA 250 kVA	40 332,80	40 332,80								
23_IEL_REN_062	FRAZE	Renforcement	Les Ferreries	95 308,41	25 308,41	70 000,00							
23_IEL_REN_105	FRESNAY-L'EVEQUE	Renforcement	Renforcement poste ESPIERS	17 000,00	9 000,00	8 000,00							
23_IEL_REN_090	LES CORVEES-LES-YYS	Renforcement	Renforcement Poste - La Morrie	65 000,00	15 000,00	50 000,00							
23_IEL_REN_065	MORVILLIERS	Renforcement	Chêne Fromentin	151 050,00	26 050,00	125 000,00							
23_IEL_REN_089	SAINT-ELIPH	Renforcement	Renforcement Poste - Les Ferronneries	107 362,28	32 362,28	75 000,00							
23_IEL_REN_063	SAINTIGNY	Renforcement	FRETIGNY - La Richardière	250 000,00	50 000,00	200 000,00							
23_IEL_REN_094	SAINTIGNY	Renforcement	Les bordes	69 350,00	14 350,00	55 000,00							

TRAVAUX 2023

Distribution Publique d'Electricité
Sécurisation fils nus

N° d'affaire	Commune Principale	Type de travaux	Libellé de l'affaire	Coûts HT (sauf EP et réseaux eau TTC)	EEL	FACE	PCT	communes	groupements	concessionnaire	Fonds verts	Aménageurs	usagers
		CUMUL DE L'ANNEE		1 597 504,45	852 504,45	683 000,00				62 000,00			
23_IEL_SFN_035	ALLONNES	Sécurisation Fils Nus	Rue Jean Moulin, république, 14 juillet, Helle /rml	164 036,66	54 036,66	110 000,00							
23_IEL_SFN_020	ARCISSES	Sécurisation Fils Nus	COUDRECEAU - La Poterie	51 300,00	51 300,00								
23_IEL_SFN_043	AUTHON-DU-PERCHE	Sécurisation Fils Nus	SOIZE - Rues de la Liberation et de la Révolution	121 600,00	21 600,00	100 000,00							
23_IEL_SFN_003	BROU	Sécurisation Fils Nus	Rue Aristide Briand	56 050,00	56 050,00								
23_IEL_SFN_045	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS	Sécurisation Fils Nus	Boulevard Kennedy, rues de l'hôpital et du château de Javelle	278 000,00	278 000,00								
23_IEL_SFN_056	FRAZE	Sécurisation Fils Nus	La calvaire	47 500,00	12 500,00	35 000,00							
23_IEL_SFN_026	GAS	Sécurisation Fils Nus	Rue des écoles	112 100,00	22 100,00	90 000,00							
23_IEL_SFN_009	LOUVILLIERS-EN-DROUAIS	Sécurisation Fils Nus	Rue de la Plesse	84 550,00	19 550,00	65 000,00							
23_IEL_SFN_048	SENONCHES	Sécurisation Fils Nus	Rues de la Pyramide, des tilleuls et Av de Badoulet et des Aracias	156 750,00	94 750,00					62 000,00			

TRAVAUX 2023

Eclairage Public
Environnement

N° d'affaire	Commune Principale	Type de travaux	Libellé de l'affaire	Coûts HT (sauf EP et réseaux eau TTC)	EEL	FACE	PCT	communes	groupements	concessionnaire	Fonds verts	Aménageurs	usagers
CUMUL DE L'ANNEE													
23_IEP_AES_035	ALLONNES	Environnement (EP)	Rue Jean Moulin, république, 14 juillet, Helle (CM)	1 568 400,00	1 307 400,00			230 400,00	30 600,00				
23_IEP_AES_020	ARCISSES	Environnement (EP)		49 200,00	41 000,00				8 200,00				
23_IEP_AES_010	AUNEAU-BLEURY ST SYMPHORIEN	Environnement (EP)	AUNEAU - Rue du Viaduc et Impasse de la Sina	46 800,00	39 000,00			7 800,00					
23_IEP_AES_043	AUTHON-DU-PERCHE	Environnement (EP)	507ZE - Rues de la Libération et de la République	25 200,00	21 000,00			4 200,00					
23_IEP_AES_044	BOISSY-LES-PERCHE	Environnement (EP)	Les loges, chemin des champs et rue du perhuit	60 000,00	50 000,00			10 000,00					
23_IEP_AES_012	BONCE	Environnement (EP)	rues Mallet, Courtesoupe et des Barres (CM)	30 000,00	25 000,00			5 000,00					
23_IEP_AES_002	BONNEVAL	Environnement (EP)	Rues de Courure, du Pont de Boisville, Bizotières et Saint-Michel	55 200,00	41 000,00				14 200,00				
23_IEP_AES_006	BRECHAMPS	Environnement (EP)	Ruffin, Rues du Moulin, de l'Abreuvoir et de la Grenouillère	49 200,00	41 000,00			8 200,00					
23_IEP_AES_021	CHAPELLE-ROYALE	Environnement (EP)	Rue de Bel Air et Rue de la Couellerie	49 200,00	41 000,00			8 200,00					
23_IEP_AES_045	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS	Environnement (EP)	Boulevard Kennedy, rues de l'hôpital et du chemin de la Garene	78 000,00	65 000,00			13 000,00					
23_IEP_AES_019	CONIE-MOLITARD	Environnement (EP)	Chemin de la Garene	6 000,00	5 000,00			1 000,00					
23_IEP_AES_022	COULOMBS	Environnement (EP)	Grande Rue, Rue de Villiers et Rue de Chandelle	110 400,00	92 000,00			18 400,00					
23_IEP_AES_091	DANGEAU	Environnement (EP)	Mézières-au-Perche, rue du Colombier	31 200,00	26 000,00			5 200,00					
23_IEP_AES_023	DIGNY	Environnement (EP)	Rue de la Chèvrerie et rue des Milleschamps	46 800,00	39 000,00			7 800,00					
23_IEP_AES_024	DONNEMAIN-SAINT-MAMES	Environnement (EP)	Rue Jean Moulin	26 400,00	22 000,00			4 400,00					
23_IEP_AES_025	GALLARDON	Environnement (EP)	Porte de Chartres, Trou au Lievre, Basse du Bardet	48 000,00	40 000,00			8 000,00					
23_IEP_AES_026	GAS	Environnement (EP)	Rue des écoles	50 400,00	42 000,00			8 400,00					
23_IEP_AES_011	GOHORY	Environnement (EP)	Rues de la Mairie et du Prieuré	46 800,00	39 000,00			7 800,00					
23_IEP_AES_054	INTREVILLE	Environnement (EP)	Rue de Rouvray	18 000,00	15 000,00			3 000,00					
23_IEP_AES_005	JANVILLE-EN-BEAUCE	Environnement (EP)	Le Puisset - rues du Boël et de l'Eglise	39 600,00	33 000,00			6 600,00					
23_IEP_AES_008	LA CHAPELLE-DU-NOYER	Environnement (EP)	Rues du Champ Pinson, des Pendants, la Vazanne et rue des Vignerons	57 600,00	48 000,00			9 600,00					
23_IEP_AES_046	LA CHAUSSEE-D'IVRY	Environnement (EP)	Nantilly, rues de la Vallée, de la cavée et des prés	111 600,00	93 000,00			18 600,00					
23_IEP_AES_027	LE GUE-DE-LONGROI	Environnement (EP)	Rue de Paris	57 600,00	48 000,00			9 600,00					
23_IEP_AES_009	LOUVILLIERS-EN-DROUAIS	Environnement (EP)	Rue de la Plesse	22 800,00	19 000,00			3 800,00					
23_IEP_AES_052	MONTIGNY-LE-CHARTIF	Environnement (EP)	Rues de Frazé, l'église, de Brou	68 400,00	57 000,00			11 400,00					
23_IEP_AES_065	MORVILLIERS	Environnement (EP)	Chêne Fromentin	18 000,00	18 000,00								
23_IEP_AES_001	SAINT-DENIS-JANNERAY	Environnement (EP)	SAINT-DENIS-LES-POINTS - Rues de la Bretache, des Minières et Etoz de la Bretache	60 000,00	50 000,00			10 000,00					
23_IEP_AES_047	SANTILLY	Environnement (EP)	Rue du Bois	49 200,00	41 000,00			8 200,00					
23_IEP_AES_048	SENONCHES	Environnement (EP)	Rues de la Pyramide, des tilleuls et Av de Radoulet et des Arçrais	63 600,00	53 000,00			10 600,00					



TRAVAUX 2023

Eclairage Public
Création

N° d'affaire	Commune Principale	Type de travaux	Libellé de l'affaire	Coûts HT (sauf EP et réseaux eau TTC)	EEL	FACE	PCT	communes	groupements	concessionnaire	Fonds verts	Aménageurs	usagers
CUMUL DE L'ANNEE													
				587 141,14	232 440,96			337 900,18	1 400,00				
23_IEP_CRE_171	BAIGNEAUX	Création	Rue de Patay et abrisbus		-15 400,00			15400					
23_IEP_CRE_215	BEVILLE-LE-COMTE	Création	Création point lumineux dans le cadre d'un aménagement rue du Moulin Trubert		-2 835,00			2 835,00					
23_IEP_CRE_042	BONNEVAL	Création	Securisation des passages piétons rue de Chartres	9 960,00	4 150,00			5 810,00					
23_IEP_CRE_055	BONNEVAL	Création	Eclairage public solaire cheminement piéton du Poupon Vert	108 000,00	45 000,00			63 000,00					
23_IEP_CRE_057	BREZOLLES	Création	Aménagement rues de Senonches et de la Babine	29 400,00	12 250,00			17 150,00					
23_IEP_CRE_098	CHAUDON	Création	Allée de la Scierie	9 785,24	4 077,18			5 708,06					
23_IEP_CRE_297	CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES	Création	Création point lumineux parc Emile Zola	5 400,00	2 250,00			3 150,00					
23_IEP_CRE_220	COMBRES	Création	Point lumineux place de l'Eglise	6 000,00	2 500,00			3 500,00					
23_IEP_CRE_221	COMBRES	Création	Points lumineux rue du Grand Val et de la Mazure	2 280,00	950,00			1 330,00					
23_IEP_RLC_102	FRESNAY-L'EVEQUE	Création (EP dans lotissement)	6 lots Ancien corps de ferme	27 600,00	11 500,00			16 100,00					
23_IEP_CRE_198	GARNAY	Création	Points lumineux parking de l'école	8 400,00	3 500,00			4 900,00					
23_IEP_CRE_062	GOHORY	Création	Créations points lumineux Le Saussey et Deury	7 181,62	2 992,34			4 189,28					
23_IEP_CRE_020	HANCHES	Création	Rue de la Prairie	8 040,00	3 350,00			4 690,00					
23_IEP_CRE_068	HANCHES	Création	Création point lumineux rue des Vignes	581,15	242,15			339,00					
23_IEP_CRE_223	HANCHES	Création	Securisation des passages piétons rue du Bois du Loup	960,00	960,00								
23_IEP_CRE_219	ILLIERS-COMBRAY	Création	Points lumineux solaire aire de co-voiturage (Com. Com. entre Beauce et Perche)	7 800,00	3 250,00			4 550,00					
23_IEP_CRE_038	JANVILLE EN BEAUCE	Création	Securisation cheminement piéton dans le cadre de l'aménagement de voirie	32 400,00	13 500,00			18 900,00					
23_IEP_CRE_039	JANVILLE-EN-BEAUCE	Création	Création points lumineux Rue Ampère	15 000,00	6 250,00			8 750,00					
23_IEP_CRE_169	LA PUISAYE	Création	Cheminement piéton du Lavoir	10 200,00	4 250,00			5 950,00					
23_IEP_CRE_186	LE GAULT-SAINT-DENIS	Création	Point lumineux rue Jules Ferry	960,00	400,00			560,00					
23_IEP_CRE_036	LES VILLAGES VOVEENS	Création	Création points lumineux Parking rue du Voisin	4 988,99	2 078,75			2 910,24					
23_IEP_CRE_178	MOTTEREAU	Création	Lieu-dit le Tartre	2 466,91	1 066,91				1 400,00				
23_IEP_CRE_176	NOGENT-LE-ROI	Création	Création point lumineux parking rue du Pont des Damaisselles	1 495,15	622,98			872,17					
23_IEP_CRE_111	NONVILLIERS-GRANDHOUX	Création	Création d'un point lumineux rue Eugène Blot	603,40	251,42			351,98					
23_IEP_CRE_187	NONVILLIERS-GRANDHOUX	Création	Lotissement du Petit Chesnay	5 400,00	2 250,00			3 150,00					
23_IEP_CRE_185	OUIARVILLE	Création	Parking et voie nouvelle rue du Parc	36 000,00	15 000,00			21 000,00					
23_IEP_CRE_107	POINVILLE	Création	Aménagement place de l'église	6 000,00	2 500,00			3 500,00					
23_IEP_CRE_104	PUISEUX	Création	Rue du Parc	859,87	358,28			501,59					
23_IEP_CRE_162	ROURAY-SAINT-DENIS	Création	Création d'un point lumineux rue de la Recette	8 015,83	3 339,93			4 675,90					

TRAVAUX 2023

Eclairage Public

Création

N° d'affaire	Commune Principale	Type de travaux	Libellé de l'affaire	Coûts HT (sauf EP et réseaux eau TTC)	EEL	FACE	PCT	communes	groupements	concessionnaire	Fonds verts	Aménageurs	usagers
		CUMUL DE L'ANNEE		587 141,14	232 440,96			337 900,18	1 400,00				
23_IEP_CRE_146	SAINT-LUBIN-DIES-JONCHERETS	Création	Création points lumineux diverses rues	3 448,01	1 436,67			2 011,34					
23_IEP_CRE_281	SAINT-MAUR-SUR-LE-LOIR	Création	Création d'un point lumineux après AC15	5 400,00	2 250,00			3 150,00					
23_IEP_CRE_172	SAINT-PIAT	Création	Rue de la Gare	6 600,00	2 750,00			3 850,00					
23_IEP_CRE_147	SAINT-REMY-SUR-AVRE	Création	Eclairage du parking poids lourds au 67b route Nationale	2 100,00	875,00			1 225,00					
23_IEP_CRE_067	SANCHEVILLE	Création	Création points lumineux Passage du Parc	8 400,00	3 500,00			4 900,00					
23_IEP_CRE_180	SENONCHES	Création	Point lumineux lieu-dit les Mouronneries	15 600,00	11 700,00			3 900,00					
23_IEP_CRE_110	SOREL-MOUSSEL	Création	Sécurisation des arrêts de bus et des passages piétons de la Ferme Eiralle	10 657,36	4 440,57			6 216,79					
23_IEP_CRE_045	SOUJAIRES	Création	Points lumineux rue Clotaire Bourguignon	7 200,00	3 000,00			4 200,00					
23_IEP_CRE_046	TERMINIERS	Création	Points lumineux rue du Clos	32 355,13	13 481,30			18 873,83					

TRAVAUX 2023

Eclairage Public

Rénovation

N° d'affaire	Commune Principale	Type de travaux	Libellé de l'affaire	Coûts HT (sauf EP et réseaux eau TTC)	EEL	FACE	PCT	communes	groupements	concessionnaire	Fonds verts	Aménageurs	usagers
		CUMUL DE L'ANNEE		28 762,66	12 305,74			16 456,92					
23_IEP_RNO_199	BOISSY-LES-PERCHE	Rénovation	Mise en place d'interrupteur nocturne	682,50	682,50								
23_IEP_RNO_201	BONNEVAL	Rénovation	Rénovation bornes rue Traversière	3 840,00	1 600,00			2 240,00					
23_IEP_RNO_183	BOUGLAINVAL	Rénovation	Rénovation point lumineux impasse de la Vigne Gate	8 520,00	3 550,00			4 970,00					
23_IEP_RNO_164	LA CHAPELLE-DU-NOYER	Rénovation	Mise en place d'une extinction nocturne	184,37				184,37					
23_IEP_RNO_151	LA CHAUSSEE-D'IVRY	Rénovation	Rénovation points lumineux rue des Mésanges, Feuilles Alouettes	6 326,65	2 636,10			3 690,55					
23_IEP_RNO_157	SAINTE-GEMME-MORONVAL	Rénovation	Remplacement horloge AL rue des Longs Chambrons pour programmation excentronnelle	704,57	293,57			411,00					

TRAVAUX 2023

Eclairage Public

Autres interventions

N° d'affaire	Commune Principale	Type de travaux	Libellé de l'affaire	Coûts HT (sauf EP et réseaux eau TTC)	EEL	FACE	PCT	communes	groupements	concessionnaire	Fonds verts	Aménageurs	usagers
		CUMUL DE L'ANNEE		33 006,18	13 322,58			14 597,93	5 085,67				
23_IEP_DIV_063	DENONVILLE	Autres interventions	Création de prises guirlandes, diverses rues	6 949,15	2 895,48								
23_IEP_DIV_225	LUIGNY	Autres interventions	Création de prises guirlandes rue du Général Labrun	2 895,48	1 206,45			1 689,03	4 053,67				
23_IEP_DIV_167	NOGENT-LE-ROI	Autres interventions	Création prises guirlandes diverses rues	18 840,00	7 850,00			10 990,00					
23_IEP_DIV_200	POINVILLE	Autres interventions	Création prise guirlande et mise en place d'intercepteur nocturne	3 000,00	1 250,00			1 750,00					
23_IEP_DIV_044	ROUVRES	Autres interventions	Création prises guirlandes AM-11 rue de la Mairie	289,55	120,65			168,90					

TRAVAUX 2023

Eclairage Public

Amélioration énergétique

N° d'affaire	Commune Principale	Type de travaux	Libellé de l'affaire	Coûts HT (sauf EP et réseaux eau TTC)	EEL	FACE	PCT	communes	groupements	concessionnaire	Fonds verts	Aménageurs	usagers
				CUMUL DE L'ANNEE	4 563 217,50	2 206 622,87		1 712 020,63	1 117 920,00		522 654,00		
23_IEP_AME_090	ALLAINVILLE	Amélioration Energétique	Tranche 1		-4 000,00			2500			1500		
23_IEP_AME_033	ARCISSES	Amélioration Energétique	Rues de l'Eglise, de la Vieille Cour, Jean Moulin, Avenues de l'Arcisse et de Paris. (Partie n°1)	33 600,00	11 200,00			14 000,00			8 400,00		
23_IEP_AME_075	ARGENVILLIERS	Amélioration Energétique	Rue Comtesse de Monts	12 000,00	4 000,00			5 000,00			3 000,00		
23_IEP_AME_085	AUNAY-SOUS-AUNEAU	Amélioration Energétique	Tranche 2	20 400,00	6 800,00			8 500,00			5 100,00		
23_IEP_AME_103	AUNAY-SOUS-CRECY	Amélioration Energétique	Grande rue. (Amélioration énergétique partie 3)	12 000,00	4 000,00			5 000,00			3 000,00		
23_IEP_AME_136	AUNEAU-BLEURY ST SYMPHORIEN	Amélioration Energétique	Lieu-dit Bonville	60 000,00	20 000,00			25 000,00			15 000,00		
23_IEP_AME_051	AUTHON-DU-PERCHE	Amélioration Energétique	Tranche 1	45 600,00	26 600,00			7 600,00			11 400,00		
23_IEP_AME_031	BEVILLE-LE-COMTE	Amélioration Energétique	Tranche 3.	30 000,00	10 000,00			12 500,00			7 500,00		
23_IEP_AME_101	BONCE	Amélioration Energétique	Rues de la Fierie, de la Fontaine, de la Vallée Verte de l'Église et de l'Église (Chartres)	24 000,00	14 000,00				10 000,00				
23_IEP_AME_043	BONNEVAL	Amélioration Energétique	Tranche 3 (Zone Indus Nord)	48 000,00	16 000,00			20 000,00			12 000,00		
23_IEP_AME_056	BREZOLLES	Amélioration Energétique	Rues de Paris, de Verneuil et du Bourg Veil	34 800,00	20 300,00			14 500,00					
23_IEP_AME_087	CHAMPROND-EN-PERCHET	Amélioration Energétique	Rue de Chartres	12 240,00	4 080,00			5 100,00			3 060,00		
23_IEP_AME_021	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS	Amélioration Energétique	Clos du Rond des Barrières, rue Nouvelle et rue Hubert Latham.	39 600,00	13 200,00			16 500,00			9 900,00		
23_IEP_AME_029	CHAUDON	Amélioration Energétique	Grande rue, rues des Ecoles, Saint Médard, de l'Église, de la Halle au pain, du Essais.	27 600,00	16 100,00			11 500,00					
23_IEP_AME_049	CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES	Amélioration Energétique	Rues Nationale, Saint Georges, du Château, du Temple et autres rues. (Amélioration partie	240 000,00	80 000,00			100 000,00			60 000,00		
23_IEP_AME_091	COMBRES	Amélioration Energétique	Diverses rues	24 000,00	8 000,00			10 000,00			6 000,00		
23_IEP_AME_097	COMIE-MOLITARD	Amélioration Energétique		6 000,00	2 000,00			2 500,00			1 500,00		
23_IEP_AME_069	DANGEAU	Amélioration Energétique	Place de l'Eglise et du Dr Bilbaut, rues de Bonnaval, de Brin, de la Mainie, des Halles.	31 200,00	10 400,00			13 000,00			7 800,00		
23_IEP_AME_034	DIGNY	Amélioration Energétique	Tranche 1	21 600,00	7 200,00			9 000,00			5 400,00		
23_IEP_AME_084	DONNEMAIN-SAINT-MAMES	Amélioration Energétique	Tranche 1	31 200,00	10 400,00			13 000,00			7 800,00		
23_IEP_AME_059	ECLUZELLES	Amélioration Energétique	Montée de Blainville, rue Jean Moulin et chemin des Bouviers	19 968,00	6 656,00			8 320,00			4 992,00		
23_IEP_AME_195	EOLE EN BEAUCE	Amélioration Energétique	Place de la Herse, rues de l'Eglise, des Dolmens, des Tomilliers, Saint Pierre, lieux-dits Baignolet Rues aux Juris, de Beville, de Boimville, de	48 000,00	16 000,00			20 000,00			12 000,00		
23_IEP_AME_105	FRANCOURVILLE	Amélioration Energétique	Carrées de Cressay, de la Chesnaie, de la Cheux-dits Giatigny, la Chevillière, les Usages, le	96 000,00	56 000,00				40 000,00				
23_IEP_AME_202	FRIAIZE	Amélioration Energétique	Et autres lieux-dits (non Centre	43 680,00	14 560,00				18 200,00				
23_IEP_AME_099	GALLARDON	Amélioration Energétique	Rues Basse Du Barbet, de Baillolet, de Germonval, de la Porte De Chartres, de la	240 000,00	140 000,00			100 000,00					
23_IEP_AME_053	GARANCIERES-EN-DROUVAIS	Amélioration Energétique	Renouvellement de l'ensemble des points lumineux de la commune	16 800,00	5 600,00			7 000,00			4 200,00		
23_IEP_AME_023	GARNAY	Amélioration Energétique	Rues Creuse, de Challoy, de l'Eglise, de Marcouisse, des Arcades, des Aubéjines, des	54 000,00	31 500,00			22 500,00					
23_IEP_AME_070	GOULLONS	Amélioration Energétique	Places de l'Eglise et des tilleuls, rues de Luissette, de la Monne, Saint-Marc, et des	15 000,00	5 000,00			6 250,00			3 750,00		
23_IEP_AME_074	GUILLONVILLE	Amélioration Energétique	Lieux-dits Pruneville et Gaubert	24 000,00	8 000,00			10 000,00			6 000,00		

TRAVAUX 2023

Eclairage Public

Amélioration énergétique

N° d'affaire	Commune Principale	Type de travaux	Libellé de l'affaire	Coûts HT (sauf EP et réseaux eau TTC)	EEL	FACE	PCT	communes	groupements	concessionnaire	Fonds verts	Aménageurs	usagers
			CUMUL DE L'ANNEE	4 563 217,50	2 206 622,87			1 712 020,63	117 920,00		522 654,00		
23_IEP_AME_086	HOUVILLE-LA-BRANCHE	Amélioration Energétique	Rues de Chevre, des Clos, du 16 Juin 1940, du Bourc du Colombier et autres rues (Chartres - Tranche 1 (com com))	60 000,00	35 000,00								
23_IEP_AME_094	ILLIERS-COMBRAY	Amélioration Energétique	Amélioration partie 1	60 000,00	35 000,00			25 000,00	25 000,00				
23_IEP_AME_143	LA BAZOCHE-GOUET	Amélioration Energétique	Amélioration partie 1	36 000,00	12 000,00			15 000,00			9 000,00		
23_IEP_AME_030	LA CHAPELLE-DU-NOYER	Amélioration Energétique	Rues des Grand Maisons, de Courtaim, du Mont Barcu, de Beauvoir, de l'Elaise et du	33 600,00	11 200,00			14 000,00			8 400,00		
23_IEP_AME_100	LA CHAPELLE-FORTIN	Amélioration Energétique	Toute la commune	7 200,00	2 400,00			3 000,00			1 800,00		
23_IEP_AME_048	LA LOUPE	Amélioration Energétique	Tranche 1	240 000,00	200 000,00			40 000,00					
23_IEP_AME_181	LAMBLORE	Amélioration Energétique	Rue Chevre, des Bruyères et la Faisanderie (Amélioration énergétique partie 1)	12 000,00	4 000,00			5 000,00			3 000,00		
23_IEP_AME_066	LE GUE-DE-LONGROI	Amélioration Energétique	Lotissement les Coteaux	24 000,00	8 000,00			10 000,00			6 000,00		
23_IEP_AME_054	LE MESNIL-SIMON	Amélioration Energétique	Rues de la Libération, de la Mare aux Chevaux, de Normandie, de Champagne, de Boutois,	25 800,00	8 600,00			10 750,00			6 450,00		
23_IEP_AME_203	LE THIEULIN	Amélioration Energétique	Rues de la Quermière, de Pierre, des Forgerons, des Mous, et autres rues (com com) et autres	50 688,00	16 896,00				21 120,00		12 672,00		
23_IEP_AME_189	LETHUIN	Amélioration Energétique	Rues des Thieuls, du Bois, du Château d'eau, Paul Gaillard et Pierre Massard route de	25 800,00	8 600,00			10 750,00			6 450,00		
23_IEP_AME_035	LEVESVILLE-LA-CHENARD	Amélioration Energétique	Tranche 1	9 600,00	3 200,00			4 000,00			2 400,00		
23_IEP_AME_106	LOGRON	Amélioration Energétique		27 600,00	9 200,00			11 500,00			6 900,00		
23_IEP_AME_058	LORMAYE	Amélioration Energétique	Rues de Maintenance, du Chemin Neuf, de Verdun et de Sully	37 800,00	12 600,00			15 750,00			9 450,00		
23_IEP_AME_080	LOUVILLIERS-EN-DROUAIS	Amélioration Energétique	Place des Acacias, impasse des Lilas, rues Saint Berni, Saint Léger et de la Buvamide	14 400,00	4 800,00			6 000,00			3 600,00		
23_IEP_AME_081	MAISONS	Amélioration Energétique	Grande rue et chemin du Soleil Levant	30 000,00	10 000,00			12 500,00			7 500,00		
23_IEP_AME_018	MOLLEANS	Amélioration Energétique	Rues du Varnage, de la Godélie, Sainte Marie, du Petit Bois, de la Roche et autres rues	21 600,00	7 200,00			9 000,00			5 400,00		
23_IEP_AME_041	MORVILLIERS	Amélioration Energétique	Tranche 1	16 800,00	5 600,00			7 000,00			4 200,00		
23_IEP_AME_204	MOTTEREAU	Amélioration Energétique	Route de Brou, rues de la Mairie, du Verger et de Mésédès (com com) entre Beaurive et	8 640,00	2 880,00				3 600,00		2 160,00		
23_IEP_AME_028	NOGENT-LE-ROI	Amélioration Energétique	Route d'Origny, rues des Remparts Nord et Sud, du Marché aux Léveurs et autres rues	44 400,00	14 800,00			18 500,00			11 100,00		
23_IEP_AME_073	ORGERES-EN-BEAUCE	Amélioration Energétique	Rue Nationale et du Gue Barraut	25 200,00	8 400,00			10 500,00			6 300,00		
23_IEP_AME_017	OUARVILLE	Amélioration Energétique	Rues des Fossés, du Vivier, du Puits, de la Croix d'Almeau, impasse de la Emere, passage des	24 000,00	8 000,00			10 000,00			6 000,00		
23_IEP_AME_078	PIERRES	Amélioration Energétique	Tranche 3	57 600,00	33 600,00			24 000,00					
23_IEP_AME_071	PRASVILLE	Amélioration Energétique	Tranche 1	48 000,00	28 000,00			20 000,00					
23_IEP_AME_196	ROUVRAY-SAINT-DENIS	Amélioration Energétique	Lieu-dit Arbouville	12 601,50	7 350,87			5 250,63					
23_IEP_AME_077	SAINT-CHRISTOPHE	Amélioration Energétique	Tranche 1	9 600,00	3 200,00			4 000,00			2 400,00		
23_IEP_AME_102	SAINT-DEMS-LANNIERAY	Amélioration Energétique	Tranche 2	60 000,00	35 000,00			25 000,00					
23_IEP_AME_093	SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS	Amélioration Energétique	Rue de l'Eglise, Grande rue, Lieu-dit Crioupe et p028	24 000,00	8 000,00			10 000,00			6 000,00		
23_IEP_AME_140	SAINT-JEAN-PIERRE-FIXTE	Amélioration Energétique	Rue de la Jouassière, ZA de St Jean et lieu-dit Montroussat	19 200,00	6 400,00			8 000,00			4 800,00		

TRAVAUX 2023

Eclairage Public

Amélioration énergétique

N° d'affaire	Commune Principale	Type de travaux	Libellé de l'affaire	Coûts HT (sauf EP et réseaux eau TTC)	EEL	FACE	PCT	communes	groupements	concessionnaire	Fonds verts	Aménageurs	usagers
CUMUL DE L'ANNEE				4 563 217,50	2 205 622,87			1 712 020,63	117 920,00		522 654,00		
23_IEP_AME_115	SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS	Amélioration Energétique	Rues du Bois Venay, des Grippains, Ronsard, du Bellau et Intissement La Garonne	72 000,00	42 000,00			30 000,00					
23_IEP_AME_142	SAINT-MARTIN-DE-NIGELLES	Amélioration Energétique	Amélioration partie 1	36 000,00	21 000,00			15 000,00					
23_IEP_AME_022	SAINT-MAURICE-SAINT-GERMAIN	Amélioration Energétique	Rue de la Mairie, routes du Trocadero, du Pressoir, de la Guenierie, de la Garonne, de la Rues de l'Eglise, de la Mairie, Péau d'âne, de la Pomme, rimpasse des Chamons et lieu-dit Lp	42 000,00	14 000,00			17 500,00			10 500,00		
23_IEP_AME_079	SAINT-MAUR-SUR-LE-LOIR	Amélioration Energétique	Tranche 3. Partie finale	24 000,00	8 000,00			10 000,00			6 000,00		
23_IEP_AME_026	SAINT-PIAT	Amélioration Energétique		48 000,00	16 000,00			20 000,00			12 000,00		
23_IEP_AME_050	SAINT-REMY-SUR-AVRE	Amélioration Energétique	Programme 2023 tranche 2	240 000,00	80 000,00			100 000,00			60 000,00		
23_IEP_AME_188	SAINT-REMY-SUR-AVRE	Amélioration Energétique	Programme 2023 tranche 1	192 000,00	112 000,00			80 000,00					
23_IEP_AME_047	SAINVILLE	Amélioration Energétique	Rues de la Porte d'Etampes, Jean Guillion, de la Porte de Chartres, et autres rues	42 000,00	14 000,00			17 500,00			10 500,00		
23_IEP_AME_089	SAULNIERES	Amélioration Energétique	Routes de Dreux, de Marville, de Chataincourt, Rues de la Maissonnette, des Bois, du Calvaire, de Chemins des Muids, de la Voie Romaine, de l'Église, de Paris et des Aubaines, rues de la	37 200,00	12 400,00			15 500,00			9 300,00		
23_IEP_AME_092	SENAINTES	Amélioration Energétique		24 000,00	8 000,00			10 000,00			6 000,00		
23_IEP_AME_088	SERAZEREUX	Amélioration Energétique	Lieux-dits Le Péage, Bouconville et Fadinville	24 000,00	8 000,00			10 000,00			6 000,00		
23_IEP_AME_095	SOREL-MOUSSEL	Amélioration Energétique	Rues de Jean Moreau, du Val Bernard, des Châsses, route des Maréchaux, sente de Rues Robert Rassinoux, de Charettes, de la Chapelle et des Cîns et allée des Niseaux	34 200,00	11 400,00			14 250,00			8 550,00		
23_IEP_AME_076	TERMINIERS	Amélioration Energétique		39 600,00	13 200,00			16 500,00			9 900,00		

TRAVAUX 2023

Terrassements Divers
Eclairage Public

N° d'affaire	Commune Principale	Type de travaux	Libellé de l'affaire	Coûts HT (sauf EP et réseaux eau TTC)	EEL	FACE	PCT	communes	groupements	concessionnaire	Fonds verts	Aménageurs	usagers
CUMUL DE L'ANNEE													
				20 400,00				12 000,00	8 400,00				
23_TEP_AES_003	BROU	Environnement (EP)	Rue Aristide Briand	4 800,00				4 800,00					
23_TEP_AES_059	CHARTRES	Environnement (EP)	Avenue d'Alsace Lorraine (CM)	8 400,00					8 400,00				
23_TEP_AES_028	LES ETILLEUX	Environnement (EP)	Rue de Saint Bomer	3 600,00				3 600,00					
23_TEP_AES_030	SAUSSAY	Environnement (EP)	Rue de Sorel	3 600,00				3 600,00					

Décision
n° B2023-60

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAI, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoit PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : PARTENARIAT DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTEE « CHENE » DE LA FNCCR

Monsieur le Président explique que dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique), la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) a lancé un nouvel appel à projets (AAP) nommé « CHÈNE » pour la période 2024-2026.

De manière générale, ce programme national vise à massifier les opérations de rénovation énergétique. Il permet en particulier d'apporter un financement sur les coûts organisationnels et opérationnels liés aux actions d'efficacité énergétique des bâtiments en proposant une mutualisation des projets.

ENERGIE Eure-et-Loir est lauréat du programme « ACTEE CHÈNE – Saison 1 » en partenariat avec le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, et le Syndicat Intercommunal d'Energies d'Indre-et-Loire (SIEIL 37) pour le financement de postes d'économe de flux.

La date de limite de candidature à « ACTEE CHÈNE - Saison 2 » est le 17 novembre 2023. De même, plusieurs saisons de candidature, sur la base du même cahier des charges seront organisées 3 fois par an jusqu'en 2025.

Ainsi, après avoir délibéré, le Bureau Syndical :

- **Approuve** la convention à intervenir dans le cadre du programme « ACTEE CHÈNE - saison 1 ».
- **Approuve** la candidature du syndicat aux prochaines sessions « ACTEE CHÈNE » que ces dernières soient réalisées de manière individuelle ou groupée avec d'autres collectivités.

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

Rechercher
Levraut

ID : 028-200080869-20231107-B2023_60-DE



- Autorise Monsieur le Président à signer :

- o tous documents nécessaires à la contractualisation et à l'exécution de la présente décision,
- o tous documents connexes avec les autres membres du groupement et nécessaires à l'exécution de la présente décision,
- o tous documents nécessaires au reversement des aides financières issues du dispositif « CHÊNE » auprès des collectivités bénéficiaires et auprès des collectivités partenaires des éventuels groupements.

Le Président



Xavier NICOLAS

Certifié exécutoire par le Président

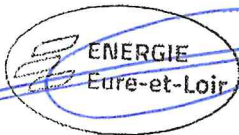
compte tenu de la réception

en Préfecture le 20/11/2023

et de Publication le 20/11/2023

Le Président du Syndicat,

Xavier NICOLAS



Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 028-200080869-20231107-B2023_61-DE



Décision
n° B2023-61

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAI, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoit PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : ACCORD DE METHODE AVEC GRDF RELATIF AUX DISCUSSIONS A ENGAGER EN VUE DU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL

Monsieur le Président rappelle que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz. Ce contrat est l'aboutissement de négociations engagées depuis 2018 avec GRDF.

Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, ce nouveau contrat met l'accent sur la transition écologique et permet des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

De même, il prévoit la mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels de cinq ans et assortis d'indicateurs de suivi de performance.

Au regard de la spécificité des données à traiter, le bureau syndical réuni le 28 février dernier a approuvé l'accompagnement d'ENERGIE Eure-et-Loir par un bureau d'études spécialisé (l'AEC) dans le cadre de la négociation et de la rédaction de ce nouveau contrat

Dans ces conditions, GRDF et ENERGIE Eure-et-Loir ont décidé de se rapprocher pour préparer l'adaptation des 23 contrats en vigueur sur le territoire du syndicat (étant précisé que les échéances sont échelonnées jusqu'en 2036) à travers « un accord de méthode ».

L'objectif de cet accord de méthode est en particulier de définir :

- la gouvernance de la discussion : rôles et composition du « comité de pilotage et de validation » et du « comité technique »,

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 028-200080869-20231107-B2023_61-DE



- les thèmes à aborder : (liste non exhaustive)
 - Modalités contractuelles : définition du schéma contractuel,
 - Transition énergétique : gaz verts, mobilité durable, sobriété énergétique,
 - Production et communication à l'autorité concédante des données de la concession
 - Indicateurs de performance du concessionnaire : inventaires technique et comptable, satisfaction des clients, temps de coupure,
 - Redevance de fonctionnement...
- le calendrier / échéancier commun des discussions.

Ainsi après avoir délibéré, le Bureau syndical :

- Désigne en qualité de membre du « comité de pilotage et de validation » pour représenter ENERGIE Eure-et-Loir :
 - Monsieur Xavier NICOLAS, Président d'ENERGIE Eure-et-Loir,
 - Monsieur Guy CHAMPION, Vice-Président d'ENERGIE Eure-et-Loir,
 - Monsieur François FOUGEROL, Vice-Président d'ENERGIE Eure-et-Loir,
 - Monsieur Guy BEAUREPERE, Vice-Président d'ENERGIE Eure-et-Loir,
 - Monsieur Didier LE BARS, Vice-Président d'ENERGIE Eure-et-Loir,
- Désigne en qualité de membre du « comité technique » pour représenter ENERGIE Eure-et-Loir :
 - Madame Christelle LORIN, Vice-Présidente d'ENERGIE Eure-et-Loir,
 - Monsieur Didier LE BARS, Vice-Président d'ENERGIE Eure-et-Loir,
 - Monsieur Didier LE BARS, membre du bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir,
 - Monsieur Lionel CHAUVET, Directeur d'ENERGIE Eure-et-Loir,
 - L'AEC, bureau d'études spécialisé.
- Approuve l'accord de méthode à intervenir avec GRDF relatif aux discussions à engager en vue du renouvellement du contrat de concession pour le service public de la distribution publique de gaz naturel.
- Autorise Monsieur le Président à signer cet accord et tout document afférent à la présente décision.

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 20/11/2023
et de Publication le 20/11/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS



Le Président

Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Décision
n° B2023-62

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAI, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoit PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION EN VUE DE CONCLURE DE NOUVEAUX MARCHES POUR LA REALISATION D'ETUDES ET DE TRAVAUX PORTANT SUR LES RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ET D'ECLAIRAGE PUBLIC, ET POUR L'EXECUTION DE GENIE CIVIL DIVERS SUR RESEAUX CONSTRUITS EN COORDINATION.

Monsieur le Président appelle l'attention des membres du Bureau Syndical sur le fait que les marchés permettant à ENERGIE Eure-et-Loir d'intervenir sur les réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public (dans ce dernier cas à l'occasion des opérations d'enfouissement coordonné tous réseaux) mais aussi d'exécuter certains travaux connexes de génie civil, arriveront à échéance le 31 décembre 2024.

Dans ces conditions, il convient d'ores et déjà de prendre les dispositions qui permettront au Syndicat d'assurer la continuité des missions de service public qui lui sont confiées, et plus particulièrement de prévoir le lancement d'accords-cadres à bons de commandes.

Aussi, après avoir délibéré, le Bureau Syndical :

- **Décide** de procéder au lancement d'une consultation de type appel d'offres ouvert avec publicité organisée au niveau européen, en vue d'attribuer à terme les accords-cadres précités à travers 12 lots distincts, chacun d'une valeur maximale de 1 200 000 euros HT ce montant s'entendant par lot et par période.
- **Approuve** le contenu du dossier de consultation constitué à cet effet.

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 028-200080869-20231107-B2023_62-DE

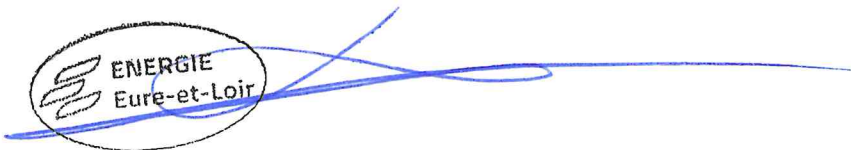


- Décide que les marchés correspondants sont appelés à devenir opérationnels à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée d'un an et susceptibles de pouvoir être reconduits 3 fois au maximum.
- Charge Monsieur le Président d'ouvrir les plis remis par les entreprises et d'en enregistrer le contenu.
- Charge la commission d'appel d'offres de retenir, pour chacun des lots, l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères mentionnés au dossier de consultation.
- Autorise le lancement de marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables, en cas d'appel d'offres déclaré infructueux.
- Autorise Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir avec les candidats retenus par la commission d'appel d'offres.

Le Président

Xavier NICOLAS

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 20/11/2023
et de Publication le 20/11/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS



Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20 novembre 2023

ID : 028-200080869-20231107-B2023_63-DE



Décision
n° B2023-63

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAIS, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoit PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION EN VUE DE CONCLURE UN NOUVEAU MARCHÉ POUR LA REALISATION D'INVESTISSEMENTS ET DE TRAVAUX DE MAINTENANCE SUR LES INSTALLATIONS ET RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC.

Monsieur le Président expose aux membres du Bureau Syndical qu'à ce jour plus de 200 communes adhèrent à la compétence optionnelle « éclairage public » développée par ENERGIE Eure-et-Loir.

En l'état, le marché permettant au Syndicat d'intervenir sur les réseaux et les installations d'éclairage public arrivera à échéance le 31 décembre 2024. En conséquence, il convient d'ores et déjà de prendre les dispositions qui lui permettront d'assurer la continuité des missions de service public qui lui sont confiées, et plus particulièrement de prévoir le lancement d'un accord-cadre à bons de commandes.

Pour mémoire, il est rappelé que ce marché est tout particulièrement destiné à permettre les opérations de contrôle et de maintenance des installations d'éclairage ainsi que l'exécution de divers travaux d'investissement (rénovation, extension, création, amélioration des performances énergétiques...), à l'exception toutefois de ceux devant être réalisés à l'occasion d'opérations d'enfouissement coordonné tous réseaux.

Aussi, après avoir délibéré, le Bureau Syndical :

- **Approuve** le lancement d'une consultation de type appel d'offres ouvert avec publicité organisée au niveau européen en vue d'attribuer à terme un accord-cadre à bons de commandes à travers un lot unique d'une valeur maximale de 5 500 000 euros HT par période, dédié d'une part au contrôle et à la maintenance des installations et réseaux d'éclairage public et d'autre part à l'exécution de divers travaux d'investissement (hors ceux devant être réalisés à l'occasion d'opérations d'enfouissement coordonné tous réseaux).

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023



ID : 028-200080869-20231107-B2023_63-DE



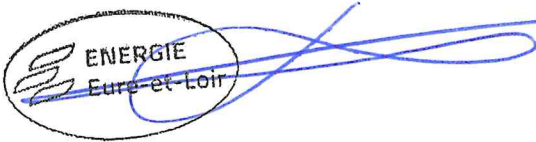
- Approuve le contenu du dossier de consultation constitué à cet effet.
- Décide que ce marché sera appelé à devenir opérationnel à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée d'un an et susceptible de pouvoir être reconduit 3 fois au maximum.
- Charge Monsieur le Président d'ouvrir les plis remis par les entreprises et d'en enregistrer le contenu.
- Charge la commission d'appel d'offres de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères mentionnés au dossier de consultation.
- Autorise le lancement d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables en cas d'appel d'offres déclaré infructueux.
- Autorise Monsieur le Président à signer le marché à intervenir avec le candidat retenu par la commission d'appel d'offres.

Le Président

Xavier NICOLAS

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 20/11/2023
et de Publication le 20/11/2023

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS



Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 20/11/2023
et de Publication le 20/11/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Envoyé en préfecture le 20/11/2023
Reçu en préfecture le 20/11/2023
Publié le 20/11/2023
ID : 028-200080869-20231107-B2023_64-DE



ENERGIE
Eure-et-Loir

Décision
n° B2023-64

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAI, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoit PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : CHARTE RELATIVE A LA COORDINATION DES INVESTISSEMENTS SUR LES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET A LA REPARTITION DES AIDES A L'ELECTRIFICATION RURALE DANS LE DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Les crédits FACE font l'objet d'une attribution annuelle déterminée par le Département. Jusqu'à présent le Département ventilait les crédits aux différentes AODE à travers une clé de répartition historique qui ne permet pas nécessairement l'utilisation de la totalité des fonds par certaines AODE. Or si les fonds ne sont pas utilisés, ils sont définitivement perdus avec pour éventuelle conséquence à terme une diminution de l'enveloppe départementale octroyée par le ministère.

L'objet de cette charte est de réunir une fois par an les acteurs afin que le Département répartisse différemment l'enveloppe annuelle permettant ainsi d'optimiser son utilisation. Pour autant, la clé de répartition n'étant pas modifiée celle-ci reste la référence de base pour la ventilation des crédits entre les différentes AODE l'année suivante.

A cet égard, le Bureau syndical :

- **Approuve** la charte relative à la coordination des investissements sur les réseaux publics de distribution d'électricité et à la répartition des aides à l'électrification rurale dans le département d'Eure-et-Loir.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer cette charte et tout document afférent à la présente décision.

Le Président

Xavier NICOLAS

ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 95
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 20/11/2023
et de Publication le 20/11/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Envoyé en préfecture le 20/11/2023
Reçu en préfecture le 20/11/2023
Publié le 20/11/2023
ID : 028-200080869-20231107-B2023_65-DE



Décision
n° B2023-65

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAI, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoit PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHARTRES METROPOLE EN MATIERE DE SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

Monsieur le Président rappelle qu'ENERGIE Eure-et-Loir et Chartres Métropole collaborent depuis plusieurs années pour la mise à disposition aux collectivités de nombreuses données à partir de la plateforme SIG *Infogéo 28* que nous développons.

En l'état, la convention de mise à disposition signée pour la période 2021-2023 arrive à échéance à la fin de l'année. Chartres Métropole ayant fait part de son souhait de bénéficier de ce service sur 2024, il convient de se prononcer sur le renouvellement de ce partenariat pour une nouvelle année. La convention proposée permet de redéfinir les responsabilités et engagements de chacun, de mettre à jour les données liées à l'évolution du paysage de l'intercommunalité et les dispositions relatives à la protection des données personnelles.

A cet égard, le Bureau syndical :

- **Approuve** la convention à intervenir pour le renouvellement de l'accès de Chartres Métropole au Système d'Information Géographique Infogéo pour une année à compter du 1^{er} janvier 2024.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer cette convention et tout document afférent à la présente décision.

Le Président



Xavier NICOLAS

ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 028-200080869-20231107-B2023_66-DE



Décision
n° B2023-66

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAIS, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoit PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : DEMANDE D'ADHESION A LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC PAR LA COMMUNE DE LE-BOULLAY-LES-DEUX- EGLISES

Monsieur le Président fait part aux membres du Bureau Syndical qu'il convient de se prononcer sur la suite pouvant être réservée à la demande d'adhésion à la compétence Eclairage Public exprimée par la commune de LE-BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES.

A réception de cette demande, l'inventaire des installations d'éclairage ainsi que les diagnostics énergétiques ont été réalisés et ont produit les données suivantes :

Collectivité	Nombre de foyers lumineux	Proportion de sources énergivores
BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES	63	0 %

En l'état, le recensement des installations fait également ressortir à l'échelle de cette commune :

- 5 armoires de commandes,
- un investissement estimé à 65 € HT pour le géoréférencement des réseaux souterrains.

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 028-200080869-20231107-B2023_66-DE



Enfin le Syndicat dispose de l'attestation visée du receveur public portant sur la valeur comptable des équipements propriété de la collectivité destinés à être mis à disposition d'ENERGIE Eure-et-Loir pour l'exercice de ses missions.

Travaux à réaliser	BOULLAY-LES-DEUX- EGLISES
coût prévisionnel (€ HT) pour travaux d'élimination des sources énergivores	
nécessité de travaux de mise aux normes, de mise en sécurité ...	NON
coût estimatif HT de ces travaux	
coût estimatif pour la mise en place d'horloges astronomiques (€ HT)	
coût estimatif des frais de géoréférencement des réseaux (€ HT)	65 €
TOTAL GÉNÉRAL	65 €

Aussi, après avoir délibéré, le Bureau Syndical :

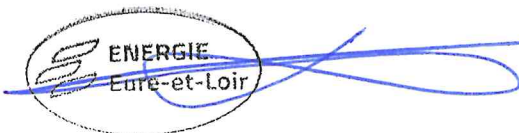
- Emet un avis favorable à la demande d'adhésion à la compétence Eclairage Public exprimée par la commune de LE-BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES,
- Conditionne cette adhésion : à l'adoption d'une délibération par la collectivité acceptant sans restriction les dispositions contenues au règlement « Conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence éclairage public » tel qu'adopté par le comité syndical d'ENERGIE Eure-et-Loir ; étant précisé que la date d'effet du transfert de la compétence Eclairage Public ne pourra intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Autorise Monsieur le Président à signer l'état contradictoire à intervenir portant sur les biens appelés à être mis à disposition du Syndicat.

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 20/11/2023
et de Publication le 20/11/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Le Président



Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Décision
n° B2023-67

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAI, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoît PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : DEMANDE D'ADHESION A LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC PAR LA COMMUNE D'ESCORPAIN

Monsieur le Président fait part aux membres du Bureau Syndical qu'il convient de se prononcer sur la suite pouvant être réservée à la demande d'adhésion à la compétence Eclairage Public exprimée par la commune d'ESCORPAIN.

A réception de cette demande, l'inventaire des installations d'éclairage ainsi que les diagnostics énergétiques ont été réalisés et ont produit les données suivantes :

Collectivité	Nombre de foyers lumineux	Proportion de sources énergivores
ESCORPAIN	40	0 %

En l'état, le recensement des installations fait également ressortir à l'échelle de cette commune :

- 5 armoires de commandes,
- un investissement estimé à 4 000 € HT pour certains travaux de mise aux normes et de mise en sécurité,
- un investissement estimé à 3 000 € HT pour la mise en place d'horloges astronomiques,
- un investissement estimé à 195 € HT pour le géoréférencement des réseaux souterrains.

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 028-200080869-20231107-B2023_67-DE



Enfin, le Syndicat dispose de l'attestation visée du receveur public portant sur la valeur comptable des équipements propriété de la collectivité destinés à être mis à disposition d'ENERGIE Eure-et-Loir pour l'exercice de ses missions.

Travaux à réaliser	ESCORPAIN
coût prévisionnel (€ HT) pour travaux d'élimination des sources énergivores	
nécessité de travaux de mise aux normes, de mise en sécurité ...	OUI
coût estimatif HT de ces travaux	4 000 €
coût estimatif pour la mise en place d'horloges astronomiques (€ HT)	3 000 €
coût estimatif des frais de géoréférencement des réseaux (€ HT)	195 €
TOTAL GÉNÉRAL	7 195 €

Aussi, après avoir délibéré, le Bureau Syndical :

- Emet un avis favorable à la demande d'adhésion à la compétence Eclairage Public exprimée par la commune d'ESCORPAIN,
- Conditionne cette adhésion : à l'adoption d'une délibération par la collectivité acceptant sans restriction les dispositions contenues au règlement « Conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence éclairage public » tel qu'adopté par le comité syndical d'ENERGIE Eure-et-Loir ; étant précisé que la date d'effet du transfert de la compétence Eclairage Public ne pourra intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Autorise Monsieur le Président à signer l'état contradictoire à intervenir portant sur les biens appelés à être mis à disposition du Syndicat.

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 20/11/2023
et de Publication le 20/11/2023

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Le Président



Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

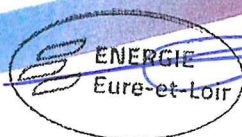
Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 20/11/2023
et de Publication le 20/11/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 028-200080869-20231107-B2023_68-DE



Décision
n° B2023-68

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAIS, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoît PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : DEMANDE D'ADHESION A LA COMPETENCE CONSEIL ENERGETIQUE PAR LA COMMUNE DE PIERRES.

Monsieur le Président fait part aux membres du Bureau Syndical qu'il convient de se prononcer sur la suite pouvant être réservée à la demande d'adhésion à la compétence Conseil énergétique exprimée par la commune de PIERRES.

En l'état, l'ensemble des documents nécessaires à l'examen de la demande a bien été transmis au Syndicat et celui-ci dispose ainsi de toutes les informations indispensables à l'accompagnement énergétique de la collectivité.

Ainsi, après avoir délibéré, le Bureau Syndical :

- Approuve l'adhésion de la commune de PIERRES à la compétence Conseil énergétique ;
- Conditionne cette adhésion à l'adoption par la collectivité d'une délibération acceptant sans restriction les dispositions contenues au règlement du service de Conseil en énergie tel qu'adopté par le comité syndical d'ENERGIE Eure-et-Loir, étant précisé que dans ces conditions la date d'effet du transfert de compétence pourrait intervenir au 1^{er} janvier 2024.
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Président

Xavier NICOLAS

ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le ... 20/11/2023
et de Publication le 20/11/2023

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 028-200080869-20231107-B2023_69-DE



Décision
n° B2023-69

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAI, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoit PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : DEMANDE D'ADHESION A LA COMPETENCE CONSEIL ENERGETIQUE PAR LA COMMUNE DE LES ETILLEUX.

Monsieur le Président fait part aux membres du Bureau Syndical qu'il convient de se prononcer sur la suite pouvant être réservée à la demande d'adhésion à la compétence Conseil énergétique exprimée par la commune de LES ETILLEUX.

En l'état, l'ensemble des documents nécessaires à l'examen de la demande a bien été transmis au Syndicat et celui-ci dispose ainsi de toutes les informations indispensables à l'accompagnement énergétique de la collectivité.

Ainsi, après avoir délibéré, le Bureau Syndical :

- **Approuve** l'adhésion de la commune de LES ETILLEUX à la compétence Conseil énergétique ;
- **Conditionne** cette adhésion à l'adoption par la collectivité d'une délibération acceptant sans restriction les dispositions contenues au règlement du service de Conseil en énergie tel qu'adopté par le comité syndical d'ENERGIE Eure-et-Loir, étant précisé que dans ces conditions la date d'effet du transfert de compétence pourrait intervenir au 1^{er} janvier 2024.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Président

Xavier NICOLAS

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le ... 20/11/2023
et de Publication le 20/11/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 028-200080869-20231107-B2023_70-DE



Décision
n° B2023-70

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAIS, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoit PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : DEMANDE D'ADHESION A LA COMPETENCE CONSEIL ENERGETIQUE PAR LA COMMUNE DE SAINT DENIS LANNERAY.

Monsieur le Président fait part aux membres du Bureau Syndical qu'il convient de se prononcer sur la suite pouvant être réservée à la demande d'adhésion à la compétence Conseil énergétique exprimée par la commune de SAINT DENIS LANNERAY.

En l'état, l'ensemble des documents nécessaires à l'examen de la demande a bien été transmis au Syndicat et celui-ci dispose ainsi de toutes les informations indispensables à l'accompagnement énergétique de la collectivité.

Ainsi, après avoir délibéré, le Bureau Syndical :

- **Approuve** l'adhésion de la commune de SAINT DENIS LANNERAY à la compétence Conseil énergétique ;
- **Conditionne** cette adhésion à l'adoption par la collectivité d'une délibération acceptant sans restriction les dispositions contenues au règlement du service de Conseil en énergie tel qu'adopté par le comité syndical d'ENERGIE Eure-et-Loir, étant précisé que dans ces conditions la date d'effet du transfert de compétence pourrait intervenir au 1^{er} janvier 2024.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.



Le Président

Xavier NICOLAS

ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le ...20.11.2023
et de Publication le ...20.11.2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20.11.2023

ID : 028-200080869-20231107-B2023_72-DE



Décision
n° B2023-72

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAIS, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoit PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : RECONDUCTION DES MARCHES POUR LA REALISATION D'INVESTISSEMENTS ET DE TRAVAUX DE MAINTENANCE SUR LES INSTALLATIONS ET RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC.

Le marché permettant à ENERGIE Eure-et-Loir d'intervenir sur les réseaux d'éclairage public (investissement et maintenance) mais aussi d'exécuter des prestations pour le compte des collectivités adhérentes, arrivera à échéance le 31 décembre 2023. En l'état, il est proposé de reconduire ce marché sur 2024 et de procéder à la révision des prix.

Aussi, après avoir délibéré, le Bureau Syndical :

- **Approuve** la reconduction et la révision des prix du marché pour la réalisation d'investissements et de travaux de maintenance sur les installations et réseaux d'éclairage public pour l'année 2024.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Président



Xavier NICOLAS

ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 20.11.2023
et de Publication le 20.11.2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Envoyé en préfecture le 20/11/2023
Reçu en préfecture le 20/11/2023
Publié le 20.11.2023
ID : 028-200080869-20231107-B2023_71-DE



Décision
n° B2023-71

BUREAU SYNDICAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023
Extrait du registre des délibérations

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h15 s'est réuni au siège du syndicat situé 65 rue du Maréchal Leclerc à LUCE, le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, sous la présidence de Monsieur Xavier NICOLAS.

Date de la Convocation : 26 octobre 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Pouvoir(s) : 2

Suffrages exprimés : 14

- vote(s) pour : 14
- vote(s) contre : -
- Abstention(s) : -

Étaient présents : M. Xavier NICOLAS, Mme Christelle LORIN M. Guy CHAMPION, M. François FOUGEROL, M. Guy BEAUREPERE, M. Laurent LHUILLERY, M. Didier LEMOINE, M. Jean-Yves PANAI, M. Eric GIRONDEAU, Mme Dagmar BERNITT, M. Philippe MORELLE, M. François DORDOIGNE.

Était / Étaient excusé(s) : M. Marc GUERRINI, M. Didier LE BARS (pouvoir à M. FOUGEROL), M. Benoit PELLEGRIN, M. Gilles ROUSSELET (pouvoir à M. BEAUREPERE), Mme Denise HUILLERY, M. Dominique PETILLON, Mme Cindy MATHIS.

Secrétaire de séance : M. Guy BEAUREPERE

OBJET : RECONDUCTION DES MARCHES POUR LA REALISATION D'ETUDES ET DE TRAVAUX PORTANT SUR LES RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ET D'ECLAIRAGE PUBLIC, ET POUR L'EXECUTION DE GENIE CIVIL DIVERS SUR RESEAUX CONSTRUITS EN COORDINATION.

Les marchés permettant à ENERGIE Eure-et-Loir d'intervenir sur les réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public (dans ce dernier cas à l'occasion des opérations d'enfouissement coordonné tous réseaux) mais aussi d'exécuter certains travaux connexes de génie civil, arriveront à échéance le 31 décembre 2023. En l'état, il est proposé de reconduire l'ensemble des 14 lots sur 2024 et de procéder à la révision des prix.

Aussi, après avoir délibéré, le Bureau Syndical :

- **Approuve** la reconduction et la révision des prix des 14 lots relatifs à la réalisation d'études et de travaux portant sur les réseaux de distribution publique d'électricité et d'éclairage public, et pour l'exécution de génie civil divers sur réseaux construits en coordination pour l'année 2024.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Président



Xavier NICOLAS

ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr